INFORMATIONS MUNICIPALES JUILLET-AOUT 2025

Mot de Madame le Maire

Nous venons de rentrer de plain-pied dans l'automne météorologique. Nous avons tout juste dépassé l'équinoxe d'automne. Le beau temps fait de la résistance, mais la pluie perturbe nos activités. Sachons apprécier cette pluie qui nous a tant manquée au cœur de l'été. La nature et nous-mêmes avons souffert de cette canicule et de ses effets sur notre vie quotidienne.

Avec l'automne, ce sont d'autres plaisirs. La couleur des crocus, les tapis de cyclamens, la saison de couleurs différentes. Après le vert tendre, les tons mordorés. Les odeurs de l'humus et ce qui va avec : les champignons de toutes variétés pour réaliser de bonnes recettes.

C'est aussi le moment où les activités reprennent : l'école, le fonctionnement des associations et encore des manifestations qui nous regroupent au cœur du village et l'animent, comme la brocante et Halloween.

Nous glissons doucement vers les jours plus courts, les frimas, mais aussi des paysages nimbés de brouillard.

D'autres sensations agréables nous saisissent. Bientôt ce seront les fêtes de fin d'année. 2026 se profile. Sachons profiter des moments qui s'offrent à nous.

ÇA S'EST PASSÉ AU VILLAGE

4 JUILLET - MANIFESTATION ET PETITION POUR LE MAINTIEN DE LA 2NDE CLASSE DE 6E

Tout d'abord, on signalera la très grande mobilisation de la population, des parents d'élèves, des élus au sujet de la fermeture d'une classe de 6e pour des raisons essentiellement budgétaires.

La pétition en ligne a recueilli 1176 signatures.

L'Education Nationale s'est montrée intraitable. Rien n'y a fait.

On ne peut qu'en tirer les conséquences sur un possible mépris de la ruralité et de l'absence de connaissance du terrain, sans parler d'un refus de prendre en compte les situations humaines particulières préexistantes, comme la volonté de la scolarisation d'une seule et même fratrie à JALIGNY, le refus de redoublements pour des enfants qui manifestement ne pourront pas suivre dans la classe supérieure.

Qui est mieux placé que le corps enseignant pour savoir, même en raison de l'âge ou des problèmes de l'enfant, si le passage dans la classe supérieure est possible ?

Comment tolérer l'éparpillement des familles, qui ont choisi le collège de JALIGNY alors qu'il est situé sur le trajet d'un des parents qui travaille à DOMPIERRE ?

Des chiffres, pas de concertations ni de prises en compte des cas particuliers !!!

MAIRIE DE JALIGNY-SUR-BESBRE
6, rue de la Couzenotte
03200 JALIGNY-SUR-BESBRE
04 70 34 70 34 mairie@jalignysurbesbre.fr

4 JUILLET - LE MARCHE DU TERROIR

Jaligny était la seule commune à ne pas avoir son marché estival. C'est chose faite, grâce à l'énergie de L'Intersociétés qui en a profité pour créer une animation autour du Marché couvert et servir des repas et des boissons Un nombre très convenable de marchands y ont cru et sont venus. Il conviendra de renouveler l'expérience, puisque cette initiative a été un réel succès.

LE 14 JUILLET

Malgré la chaleur, la population était au rendez-vous. Un vin d'honneur très convivial a été servi sous le marché couvert.

2 AOUT – CONFERENCE AMIS DU PATRIMOINE DE JALIGNY

La conférence sur la vie quotidienne au 17è et 18è siècle a réuni une centaine d'auditeurs dans les caves du château de Jaligny. C'était une conférence "à deux voix". Inès Villela-Petit a détaillé certains comptes-rendus de visites épiscopales à Jaligny pour expliquer la vie religieuse à l'époque. Michel Valette a présenté la structure du bourg de Jaligny et la démographie de l'époque. Il a aussi évoqué la structure des exploitations agricoles au début du 18è siècle.

Ce fut donc un riche exposé de 2 heures. Merci aux conférenciers, aux bénévoles de l'association du patrimoine et à M. de Montlaur qui a accueilli, comme chaque année, les auditeurs dans les caves du Château

9 AOUT - LE CONCOURS DE LABOUR

Bien que ce concours n'ait pas été organisé à JALIGNY, parce que par principe cette manifestation est organisée sur les communes dépendant de l'ancien canton, il convient de rappeler l'investissement des jeunes agriculteurs, qui ont déployé leurs talents sur la commune de St Léon, aux Marmes.

Les candidats ont toujours un temps d'essai, dans la matinée, pour s'adapter au terrain et régler leur charrue. Ensuite, a lieu le tirage au sort de la parcelle, sur un terrain adjacent, pour débuter le concours l'après-midi.

Toutes sortes de charrues sont acceptées et notées sur les mêmes critères. Les sols étaient particulièrement secs ce jour-là. Le jury en a tenu compte dans la notation.

Le concours débute toujours par la raie d'ouverture. C'est alors qu'une première note est attribuée. Les candidats doivent aussi respecter la profondeur définie par le président du jury, généralement autour de 20 cm. Si ce n'est pas le cas, des pénalités sont appliquées.

Après le concours, le terrain est égalisé par une nouvelle génération de charrue : une déchaumeuse qui, dans le cas présent, permet de niveler le sol après le passage des charrues et préparer le semis des prochaines cultures.

Merci aux JA de continuer de faire vivre et d'expliquer à tous, la richesse et ta technicité de leur métier.

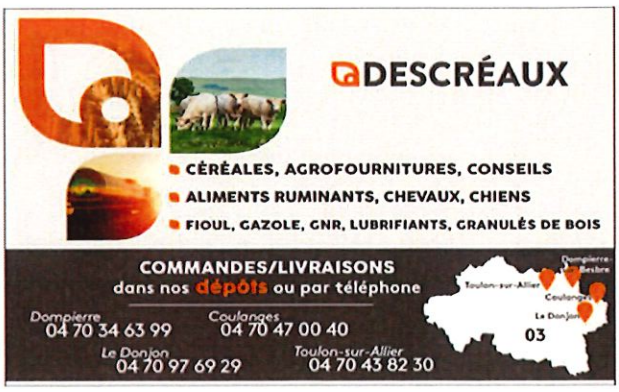

9 AOUT ENCORE - LES IMPROBABLES ENQUETES

Ce Cluedo géant a animé Jaligny-sur-Besbre !

Ce jour-là Jaligny-sur-Besbre a replongé dans l'ambiance survoltée de la fin des années 70, à l'occasion de la course cycliste décalée « Les Boucles de la Besbre », chère à René Fallet. Pas de sprint effréné cette fois, mais une épreuve où l'on gagne... en allant le moins vite possible et en s'arrêtant dans tous les troquets !

Pas moins de 140 participants et une trentaine de comédiens et bénévoles ainsi que l'équipe de l'office de tourisme Entr'Allier Besbre et Loire ont fait vivre « Les Improbables Enquêtes », transformant Jaligny en décor de polar rétro. Le mystère ? La chute mortelle du champion Henri Gouby, d'abord prise pour un suicide. L'enquête a révélé un enchevêtrement de secrets : Aimée, ancienne cambrioleuse liée à René Fallet, le truquage de la course pour récupérer 50 000 francs (de l'époque !) des trahisons amoureuses... et surtout, Maryse, épouse d'Henri, qui l'a poussé par la fenêtre pour protéger ses intérêts et son amant.

Grâce à l'implication de tous, cette soirée immersive a offert un moment de jeu, de rires et de suspense qui restera dans les mémoires. Un grand merci aux participants et aux habitants pour leur enthousiasme et leur énergie !

Mais la fête ne s'est pas arrêtée là, puisque la soirée a continué jusqu'au matin avec un karaoké sous le marché couvert.

14 AOUT - LE DON DU SANG

Les habitudes ont changé. Les personnes qui donnent leur sang ne prennent plus forcément rendez-vous, mais elles viennent malgré tout.

Au cœur de l'été, plus d'une cinquantaine de dons a été obtenue dont des nouveaux donneurs, libres grâce aux vacances. Merci à tous pour une belle moisson la veille du 15 août.

16 AOUT – GREVE DES PHARMACIENS

La pharmacie de JALIGNY SUR BESBRE a tiré le rideau le 16 août pour nous alerter sur la politique de restriction budgétaire du gouvernement qui entraînerait à terme la fermeture d'un tiers des pharmaciens sur le territoire national et une raréfaction de l'offre de soins.

La Municipalité est intervenue auprès des parlementaires, avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui et un report de trois mois des mesures envisagées. Un report ce n'est pas une victoire. Mais nous serons vigilants et derrière le pharmacien.

28 AOUT - LA CREATION D'UNE SECTION FOOT FEMININ

« La femme étant l'avenir de l'homme », c'est avec plaisir que l'on apprend la création d'une section de foot féminin.

Sous une météo clémente, Un premier match s'est tenu le 28 août 2025.

L'équipe féminine du Jaligny-Vaumas Foot a remporté avec brio ce match contre l'équipe de DIOU.

La motivation, la solidarité et l'envie ont sous-tendu cette rencontre. Le public est venu nombreux, pour savourer cette première victoire de l'équipe féminine de foot.

AGF DESINSECTISATION
Vincent Gruet
Destruction nuisibles volants.
Guêpes, frelons.
Tel: 0608942922.
03130 Le Donjon.
www.agf-desinsectisation.fr

Vaudelin
Maçonnerie - Couverture - Carrelage - Assainissement
Restauration du patrimoine
5 bis, rue du Stade - 03220 Saint-Léon
Tél. 04 70 42 16 60 - Fax 04 70 42 15 75
ets.vaudelin@wanadoo.fr
www.vaudelin-bmc.fr

DES NOUVEAUTES AU VILLAGE

NOUVEAUX HORAIRES DE l'Agence Postale Communale et de l'Antenne France Services

A brève échéance, l'Agence Postale Communale sera ouverte tous les matins, sauf le lundi où elle sera ouverte l'après-midi. Par voie de conséquence, l'Antenne France-Services qui ouvrait le jeudi après-midi ouvrira aussi le jeudi matin pour permettre une synergie entre les deux services de proximité.
Les horaires seront les suivants : lundi 14/17 h – les autres jours : 9 h/12 h.
Nous ne manquerons pas de vous indiquer la date à laquelle le changement interviendra.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT AU SIVOM

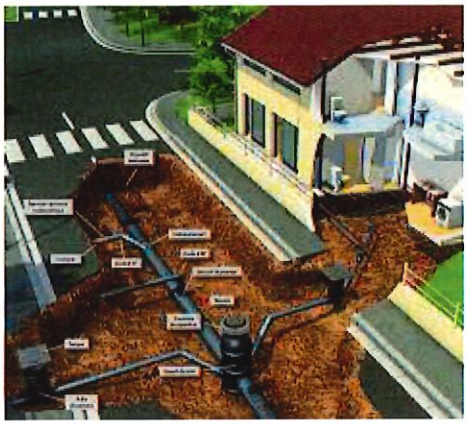

En raison du caractère de plus en plus complexe de la législation, relative notamment à la pollution, et de l'impossibilité de disposer des compétences pour être toujours informés des nécessités relatives à ce sujet, et de l'absence de matériel et de logistique, la commune a choisi de transférer cette compétence au SIVOM d'Allier, à compter du 1er janvier 2026.
Ce transfert permettra disposer de services ayant la taille suffisante pour assurer une bonne maîtrise et la performance des services d'eau et d'assainissement ; plus les services d'eau potable couvrent une population importante, meilleure est la connaissance du réseau, ainsi que son rendement et sa gestion. Cela permettra d'assurer un service durable, à un coût maîtrisé pour les usagers, en générant des économies d'échelle en mutualisant efficacement les moyens techniques et financiers.
Il convient de rappeler la responsabilité des élus à délivrer de l'eau conforme à ses usagers et à garantir des niveaux de rejets répondant aux normes.
Ce transfert vous garantira des interventions permanentes et de qualité.

NOUVELLE SIGNALISATION ET SECURITE ROUTIERE

On vous l'avait promis et c'était une demande citoyenne qui a fait l'objet de nombreux débats et travaux. D'ici quelques jours la nouvelle signalisation sera mise en place, afin d'améliorer la sécurité routière dans la traversée du village.
Cette nouvelle signalisation devrait permettre également de réduire la vitesse des véhicules lors de la traversée du bourg et par voie de conséquence faciliter les communications dans le village.

FERMETURE DU PONT 24 NOVEMBRE AU 1ER DECEMBRE – MARCHE FORAIN

Le département va faire procéder à de nouveaux sondages, avant de faire réaliser des travaux de reconstruction du pont.
La RD 989 (Moulins – le Donjon) sera fermée du 24 novembre au 1er décembre. C'est posé le problème de la tenue du marché. Il sera maintenu le 26 novembre, mais déplacé place de la Chaume où le stationnement sera interdit ce jour-là.
Marquez le dans votre agenda.

ENTRETIENS DES TALUS

Chacun a sa version. La source la plus sûre c'est encore ce que dit le droit.
Suivant la jurisprudence administrative, il convient de distinguer selon que les talus sont contigus à la voie, sont en remblais ou en déblai.
Les talus en remblais sont ceux qui soutiennent la voie publique. Ils sont présumés appartenir à la voie qu'ils bordent (CE, 20 juin 1923, Perrot, Rec. p. 507 ; Conseil d'Etat, 29 juin 1990, consorts Marquasuzaa, n° 77011).
S'il s'agit d'une voie communale, leur entretien revient donc à la commune qui en est propriétaire.
A l'inverse, les talus en déblai, c'est-à-dire ceux qui surplombent la voie, sont présumés appartenir aux riverains sauf preuve contraire (*CE, 29 octobre 1931, De Chillaz, Rec. p. 924*).
Leur entretien revient donc en principe aux propriétaires riverains concernés.

DIVAGATION D'ANIMAUX

La municipalité de JALIGNY SUR BESBRE a été ennuyée par des appels, souvent en pleine nuit, de la part du service des urgences de la gendarmerie. Souvent, il s'agissait de bovins. Nous vous remercions de vérifier l'état de vos clôtures pour éviter tous accidents de circulation, et leurs conséquences.
Nous avons aussi à nous plaindre de divagations de chiens. Assurez-vous que vos canidés sont bien à l'abri derrière vos grillages et prenez toutes dispositions.
Pour rappel, la divagation est une contravention punie d'une peine d'amende.

NOUS A QUITTES

Ginette TANTOT : Bien sûr, peu d'entre nous se souviennent d'elle, car elle ne venait plus souvent dans le village qui l'a vue naître. Mais elle était la petite dernière de la fratrie de la « Marie TANTOT » qui a habité au Lonzat et longtemps à la vieille gendarmerie où elle subissait les crues qui étaient à l'époque plus importantes. Elle a élevé dignement ses enfants, sans jamais se plaindre, malgré un veuvage rapide après son union. Elle avait comme frère aîné Raymond, homme courageux. Elle était la cadette de Madeleine REVERET.
Nous adressons à cette famille discrète nos sincères condoléances, notamment à « Mad » et à ses filles et à leur famille.

DES NOUVEAUX HABITANTS

M. Vincent BOUILLOT (petit fils de Mme Marcelle BOUILLOT de Thionne): Impasse de la Couzenotte (au-dessus du garage BLANCHET) dont la profession est cordiste
M. MESEGUER VEDRI et Mme GALERA ; 23/25, route de Lapalisse (entrée Impasse Camier)

DES NAISSANCES A JALIGNY

Le 30 juin : Francesco PASTORE (route du Donjon)
Le 10 août : Adam ROSELET – rue du Pont
Le 14 août : Judith est arrivée 44, route de la Couzenotte chez M. PONCHET et Mme FERRON
Le 14 août : Gaspard BOURACHOT dont les grands parents Céline et Christophe PAIRE habitent route de Lapalisse

UNE NOUVELLES ACTIVITE

On se réjouit de la création depuis avril 2025 par Mme Cindy MASSON d'une société par actions simplifiées « CRUS ET MERVEILLES » dont le siège social est à JALIGNY SUR BESBRE 19, rue de la Bertranne. Mme MASSON commercialise pour les professionnels, les entreprises et les particuliers des vins et des champagnes. Vous pouvez passer vous renseigner et passer commande au 06 37 89 39 87 – crusetmerveilles@gmail.com

A VOS AGENDAS

7 OCTOBRE 2025 – 14/17 h Espace de la Bertranne

Le Comité départemental Education Physique de Gymnastique Volontaire de l'Allier et ses clubs affiliés, en partenariat avec le Centre Social Rural de Jaligny/Neuilly, vont proposer un évènement "Bien vieillir chez vous" le mardi 7 octobre de 14h à 17h à la salle socio-culturelle de Jaligny sur Besbre.
L'objectif de cet événement est de sensibiliser les seniors aux bienfaits de l'activité physique et découvrir l'ensemble des activités (sportives ou non) sur le territoire.
L'évènement est gratuit et ouvert à tous les seniors.

Au programme :

14H30 : Vieillir en mouvement : les bienfaits de l'activité physique
Présenté par une spécialiste de l'activité physique adaptée de l'EPGV
15h30 : Des activités pour rester actif et épanoui à tout âge
Présenté par le Centre social Rural de Jaligny/Neuilly
16h30 : Goûter offert par le Comité départemental EPGV de l'Allier
De 14h à 17h : des stands pour tester votre forme avec une éducatrice sportive spécialisée et pour
découvrir les clubs du secteur qui proposent de la « Gym douce »
- « Gym Volontaire de la Besbre » de Jaligny/B
- « Gym forme » de Liernolles
- « Inter Société Varennoise » de Varennes sur Tèche
- « Codep loisirs » de St Léon

L'évènement est gratuit et ouvert à tous les seniors.

EPGV
Comité Départemental
Allier

19 OCTOBRE : LA BROCANTE

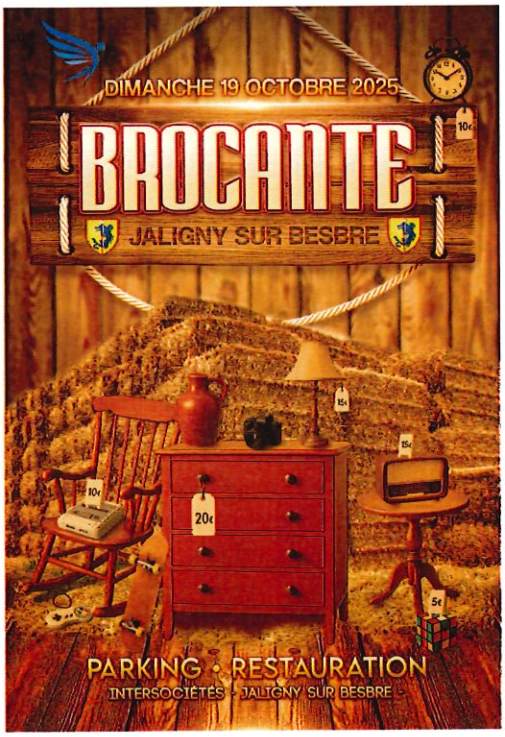

On sait que ce sera une réussite comme à l'habitude,
et qu'elle est très attendue.
Le nouveau Président de
l'Intersociétés et organisateur de cette brocante,
Monsieur Dauguet est appuyé par l'ancienne équipe.

On peut toutefois déplorer, comme à chaque fois, le nombre limité et en chute du nombre des bénévoles.
Les bénévoles sont comme les autres : ils vieillissent et ils ont le droit de s'arrêter.
Mais les plus jeunes ne sont pas au rendez-vous.
Donnez bénévolement de son temps ne semble plus faire rêver personne.
Demandez à votre entourage de s'investir.
Les manifestations importantes ne sont pas si nombreuses que vous ne puissiez pas trouver le temps d'aider à leur réussite et à porter l'image positive du village.

31 OCTOBRE EN APRES-MIDI : HALLOWEEN

C'est déjà une presque tradition pendant les vacances d'automne.
Les diablotins, sorcières, fantômes et autres bizarreries se réuniront sous le marché couvert pour fêter Halloween, à partir de 14 h 30.
Animations et déambulations dans les rues de Jaligny sont au programme.
On vous proposera de creuser les citrouilles pour y mettre des bougies afin de les déposer sur vos fenêtres.

Si vous veniez avec un de ces cucurbitacées pour le travailler, ce serait bien.
N'oubliez pas de manifester votre participation à la récolte des bonbons en décorant votre porte.

11 NOVEMBRE -

Rassemblement à 11 h 30 au pied du monument aux morts
Vin d'honneur en suivant au marché couvert.

17 et 21 DECEMBRE : La foire aux Dindes

Foire aux dindes : au sens strict du terme, elle se tiendra le 17 décembre sous le marché couvert.

Le marché de Noël, la randonnée et les activités de divertissement auront lieu le dimanche 21 décembre, pour partie sous le marché couvert et pour le repas à l'espace de la Bertranne.

Nul doute que le comité d'organisation aura tout fait pour trouver le ou les invités d'honneur et préparer des moments festifs et gastronomiques.